



J & D . Aquitaine

PROGRAMME DE
FORMATIONFORMATION + TESTS CACES® GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
CATEGORIE 2
INITIALE OU RECYCLAGEP.SEC.012b
MAJ LE
08/10/2021

Page 1 sur 1

PUBLIC

Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant de catégorie 2.
Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

DUREE

Sur 1 à 3 jours soit de 7 heures à 21 heures dont 1 jour de test

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION (DATE ET LIEU)

En INTER selon calendrier et en INTRA à définir ensemble
Formation totalement en présentiel

PRE REQUIS

Initiale : Aucun

Recyclage : être titulaire du CACES de la même catégorie ou d'une expérience équivalente

MODALITES PEDAGOGIQUES

Être âgé de 18 ans et plus le jour de l'examen. Compréhension de la langue française et des 4 opérations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter. Vérifier l'état du chariot avant son utilisation. Maîtriser sa conduite et sa vitesse à vide et en charge. Réaliser les opérations de transfert de charges, de stockage et de déstockage en pile et en palettier. Réaliser les opérations de chargement et de déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière.

Appliquer les consignes de sécurité, assurer la maintenance de 1^{er} niveau, savoir se rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique magistrale sur support pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique). Un livret de formation R485 est remis au(x) stagiaire(s).

Formation pratique sur chariot de catégorie 2 en R485.


VALIDATION-SANCTION

CACES® Catégorie 2

Un certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R485 sera délivré. L'obtention du CACES®2 permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite pour la catégorie 1.

INTERVENANT

L'équipe J&D Aquitaine

<p>PREMIER(S) JOUR(S)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation : Objectif global de la formation - Les accidents ✓ Législation : Responsabilités - Application des textes - Le CACES® - L'autorisation de conduite ✓ Le chariot élévateur : Les catégories - Technologies relative aux chariots ✓ Règles communes de conduite : Elévation - Transport de personnes - Distance de sécurité - Franchissement de portes - Circulation et déplacement des charges - Chargement et déchargement de véhicule et risques particulier liés aux quais - Arrêt du chariot fin de poste. ✓ Règle spécifique de conduite : Prescription du code de la route - Organes de sécurité - Hauteur de fourches - Sens de marche conventionnel - Risques de basculement - Vérification journalières - Exercices dur les plaques de charge - Hauteur de levée libre - Les charges - Le pivot - Le gerbage - Le chargement et déchargement - Tableau de bord - Signification des pictogrammes. ✓ Les locaux : Agencement des locaux - Largeur des allées. ✓ Les moyens de protection : Les gants - Les lunettes - La tenue de travail - Les chaussures de sécurité. ✓ Les gestes et postures : Les accidents de manutention - Méthodologie - Les vibrations ✓ Mise en pratique Catégorie 2 : Adéquation et contrôle du chariot. Circuit marche avant, arrière, en virage à vide et à charge. Pivot, prises et déposes de charges, gerbage en pile et stockage/déstockage en palettier jusqu'à 3,30 mètres. Chargement d'un camion ou d'une remorque depuis un quai. Transport de charges. Maintenance journalière. Rendre compte des anomalies et des difficultés relevées.
<p>DERNIER JOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests CACES® : Test théorique CACES® selon la recommandation R485. Test pratique pour CACES® catégorie 2 selon la recommandation R485

TARIF

A partir de 200 € HT/personne